



Foire aux questions : H2O

Version 1.2 · octobre 2026

www.odecol.org/h2o

Édition de votre magazine hebdomadaire « Apprendre à apprendre »

1. Organisation des échanges en classe

Quel rôle l'intelligence artificielle joue-t-elle auprès des élèves ?

Vous conduisez les échanges en classe. Les outils d'intelligence artificielle interviennent ensuite sur les enregistrements, sous le contrôle de l'atelier de l'association Od'écol international. Ils ne dialoguent jamais avec les élèves. Vous relisez les articles et vérifiez, si nécessaire, les prénoms et l'attribution des propos ; le directeur ou la directrice de publication donne ensuite le « bon à diffuser » du magazine.

Combien de temps consacrer aux échanges autour de « Qu'as-tu appris aujourd'hui ? »

Au CP, prévoyez sur la semaine environ une minute par élève participant. Pour une classe de 20 élèves, vous pouvez par exemple organiser deux séances de 10 minutes, le lundi et le jeudi en fin de journée ; d'autres organisations sont possibles, jusqu'à trois séances par numéro. Adaptez la durée à la participation des élèves, sans dépasser 45 minutes d'enregistrement cumulées par semaine.

Que faire si je n'ai enregistré qu'une ou deux séances cette semaine ?

Envoyez les séances disponibles : une seule suffit, le numéro sera simplement plus court. Si, exceptionnellement, vous ne pouvez rien enregistrer pendant une semaine, prévenez l'atelier à ass.odecol@gmail.com. Le magazine reprendra la semaine suivante ou, si vous le souhaitez, l'atelier préparera un numéro hors-série à partir des échanges des semaines précédentes, par exemple autour d'un thème comme la citoyenneté. Cette solution évite d'interrompre le lien avec les familles, qui attendent le magazine chaque semaine.

2. Enregistrement et qualité du son

Quel outil utiliser et comment préparer l'enregistrement ?

Vous enregistrez les séances directement depuis une page web dédiée, à ouvrir sur votre smartphone ou votre tablette : <https://odecol.github.io/h2o/>. Elle utilise le micro de l'appareil, produit des fichiers légers et les envoie à l'atelier sans passer par votre messagerie. Il n'y a rien à installer et aucun compte Google n'est nécessaire.

La première fois, ouvrez le lien dans Safari (iPhone, iPad) ou dans Chrome (Android), et non depuis votre messagerie, qui bloque souvent le micro. Laissez-vous ensuite guider : vous saisissez le code de la classe reçu à l'inscription, puis vous autorisez l'accès au micro. La page retient votre code pour les fois suivantes, surtout si vous l'ajoutez à l'écran d'accueil du téléphone.

Avant chaque séance, activez de préférence le mode « Ne pas déranger » plutôt que le mode avion : la page a besoin de la connexion pour transférer l'enregistrement. Choisissez le numéro de la séance (1, 2 ou 3), lancez l'enregistrement avant la première question et annoncez la date.

Si vous avez déjà enregistré une séance avec le Dictaphone, vous pouvez l'envoyer par la même page, rubrique « Envoyer un enregistrement déjà fait ». Les formats acceptés sont mp3, m4a, wav, aac, mp4 et mov, jusqu'à 80 Mo.

Comment faciliter l'attribution des propos à chaque élève ?

Prononcez clairement le prénom de l'élève au moment de lui donner la parole, y compris après une intervention spontanée. Vous pouvez aussi rappeler son prénom en le remerciant à la fin de son intervention. Ces repères facilitent la transcription. Vérifiez les attributions lors de la relecture : l'outil peut confondre les voix des enfants.

Où placer l'appareil, notamment pour les élèves qui parlent doucement ?

Placez l'appareil au centre d'un petit cercle si vous entendez bien tous les élèves. Rapprochez-le de l'élève qui parle lorsque sa voix est faible ou éloignée. Limitez les bruits environnants et évitez de garder l'appareil uniquement près de vous. Ajustez sa position au fil des échanges.

Comment éviter de couvrir la réponse d'un élève ?

Laissez l'élève terminer, puis marquez une courte pause avant de reformuler ou de relancer. Vous facilitez ainsi l'écoute et la transcription de ses propos.

Que faire lorsque plusieurs élèves parlent en même temps ?

Invitez les élèves à parler chacun leur tour. Si plusieurs voix se chevauchent, demandez aux élèves concernés de reprendre leurs propos à tour de rôle.

Un conseil pour démarrer : avant votre premier envoi, réalisez un court essai d'enregistrement et écoutez-le pour vérifier que les voix des élèves sont audibles.

3. Envoi des enregistrements et accès

Comment mes enregistrements parviennent-ils à l'atelier ?

Par la page d'enregistrement H2O (<https://odecol.github.io/h2o/>), à la fin de chaque séance. Touchez « Envoyer à Od'écol » et gardez la page ouverte pendant le transfert, qui dure généralement moins d'une minute. Le fichier arrive directement sur l'espace de stockage de l'association : vous n'avez ni courriel à envoyer, ni dossier partagé à ouvrir, ni compte Google à créer.

À quoi sert le code de la classe, et que faire si je l'ai perdu ?

Ce code vous est envoyé par courriel une fois la charte signée, avec deux liens personnels : le premier vers le formulaire des élèves, le second vers le formulaire « Nouveau numéro ». Le code commence par « H2O », suivi de six lettres et chiffres, et c'est la seule clé qui permet d'envoyer des enregistrements pour votre classe. Ne le communiquez qu'aux adultes qui enregistrent les séances avec vous. Si vous l'avez égaré, ou si vous pensez qu'il a circulé au-delà de l'équipe, écrivez à ass.odecol@gmail.com : l'atelier vous en attribuera un nouveau.

Comment savoir que l'enregistrement est bien arrivé ?

La page affiche « Envoyé. L'enregistrement est bien arrivé chez Od'écol », avec le nom du fichier : école, date, heure et numéro de séance. Si la connexion s'interrompt pendant l'envoi, ne fermez pas la page. L'enregistrement y reste conservé et le bouton « Réessayer l'envoi » reprend là où le transfert s'était arrêté.

Mon fichier dépasse 80 Mo, ou j'ai filmé la séance au lieu de l'enregistrer en audio. Que faire ?

Un fichier aussi lourd correspond le plus souvent à une vidéo ou à un format audio peu compressé. Avant de le convertir vous-même, écrivez à ass.odecol@gmail.com en indiquant la date de la

séance : l'atelier vous dira comment le transmettre. Pour les séances suivantes, enregistrez directement avec la page H2O, qui produit des fichiers légers.

Une fois les séances envoyées, ai-je encore quelque chose à faire ?

Oui, un dernier geste : remplir le formulaire « Nouveau numéro », grâce au second lien personnel reçu avec le code. Indiquez-y la date de parution et les dates des séances enregistrées. C'est ce formulaire qui déclenche la préparation du numéro. En cas d'erreur, renvoyez-le avec le même numéro : la dernière réponse remplace la précédente.

4. Relecture, validation et réception

Quand vais-je recevoir le brouillon du numéro ?

Le brouillon vous parvient par courriel après l'envoi du formulaire « Nouveau numéro », généralement dans l'heure qui suit. Une fois le « bon à diffuser » donné, l'atelier vous adresse le numéro définitif, habituellement en soirée. Ces délais sont indicatifs.

Comment valider le numéro ou demander une correction ?

Relisez le brouillon, puis répondez au courriel qui l'accompagne. Pour demander une correction, indiquez la page et le passage ou l'illustration concernés, puis la modification souhaitée. Vérifiez en particulier les prénoms, l'attribution des citations et le respect du sens des propos. L'atelier vous renvoie la version corrigée.

La validation finale revient au directeur ou à la directrice de publication, qui répond « bon à diffuser ». Si vous assurez vous-même cette fonction, c'est votre réponse qui vaut accord. Sans ce « bon à diffuser » explicite, aucun numéro n'est diffusé.

Quels supports vais-je recevoir après le « bon à diffuser » ?

Un magazine en couleur de neuf à dix pages, conçu pour la lecture à l'écran et imprimable si l'établissement en a les moyens, et une version en noir et blanc de quatre pages, à imprimer recto verso sur une feuille A3 pliée en livret, pour un coût réduit. Deux options peuvent s'y ajouter, si elles ont été retenues dans la charte : une capsule vidéo de synthèse d'environ six minutes, et une version numérique accessible aux familles par un QR code.

5. Autorisations et partage avec les familles

Les familles doivent-elles donner leur accord ?

Oui. Avant le premier enregistrement, remettez aux familles le formulaire d'autorisation, téléchargeable sur www.odecol.org/h2o. Il précise les usages de la voix, des propos et des supports diffusés. Un enfant dont la famille refuse participe aux échanges comme les autres, mais il n'est jamais nommé dans le magazine : seuls les élèves dont la famille a donné son accord figurent sur la liste de la classe. Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi interrompre l'enregistrement avant qu'il prenne la parole.

Que deviennent les enregistrements ?

Les fichiers audio sont systématiquement effacés dès que leur retranscription est terminée. Ils ne sont jamais publiés ni transmis aux familles. Seules les retranscriptions écrites sont conservées, jusqu'à la fin de l'année scolaire, pour permettre un éventuel numéro hors-série à votre demande et pour les travaux d'analyse de l'équipe de recherche qui accompagne le projet, menés sans les prénoms des élèves. Elles sont ensuite effacées.

Faut-il envoyer la liste des prénoms chaque semaine ?

Non : une fois en début d'année suffit. Utilisez le formulaire « Élèves de la classe H2O », grâce au premier lien personnel reçu avec le code de la classe. Indiquez-y les prénoms des élèves dont les familles ont donné leur accord, avec la prononciation de ceux qui risquent d'être mal reconnus, par exemple « Maëlys (se prononce Maéliste) ». L'atelier s'en sert pour attribuer les propos, pour l'orthographe dans le magazine et pour la prononciation dans la capsule vidéo. En cas d'arrivée ou de départ, renvoyez le formulaire complet : la dernière réponse remplace la précédente.

Une famille change d'avis. Que faire ?

Prévenez l'atelier à ass.odacol@gmail.com et renvoyez le formulaire des élèves sans ce prénom. L'atelier retire le prénom et les propos de l'élève à partir du numéro suivant, ou dès le numéro en cours si les délais le permettent.

Comment transmettre le magazine aux familles ?

Lisez d'abord le magazine avec la classe, le jour de sa parution. Invitez les élèves à commenter ce qu'ils redécouvrent et à signaler les formulations qui ne leur ressemblent pas. Remettez ensuite la version papier aux familles. Si l'option numérique a été retenue, expliquez que le QR code mène à une page du projet réservée aux familles de la classe, et que les supports ne doivent pas être rediffusés sur un site public ou un réseau social.
